## Code du stage ACA

## Cycle de formation PERFECTIONNEMENT AMIANTE

Codification : FEB 07/03 ACA Date : 02/09/2016

Ind. Révision : b

Rédacteur : JM CHIAPELLO

## CONTRÔLES DE L'AIR SUR LES CHANTIERS D'AMIANTE

**DUREE** : 1 jour (soit 7 heures d'enseignement)

**OBJECTIFS**: Savoir définir les besoins en mesures d'empoussièrement associés aux opérations amiante,

comprendre la stratégie d'échantillonnage et interpréter les résultats des mesures.

PUBLIC : Personnel d'encadrement des entreprises de désamiantage et de rénovation de bâtiments

Préleveurs, médecins du travail, maîtres d'œuvres, coordonnateurs SPS, préventeurs.

**PEDAGOGIE**: Exposés, études de cas, échanges d'expériences, exercices.

PRE-REQUIS: Etre âgé de plus de 18 ans.

Maîtriser la langue française (lu, parlé, écrit).

**CONTENU**: Objectifs des mesures d'empoussièrement lors des opérations amiante

Rappel des exigences réglementaires en matière de mesures d'air

Choix des intervenants

Programme de contrôle de l'employeur

Stratégie de prélèvement

Conditions de prélèvement et sources d'erreur possibles

Les modalités de comptage au META

Interprétation des résultats, conditions de respect de la VLEP

Introduction à la modélisation des niveaux d'expositions

Bilan de stage

Nbre de stagiaires : 4 minimum

12 maximum

A l'issue de la formation, CEFASC ENVIRONNEMENT délivrera au participant, qui aura participé à l'intégralité de la formation, une attestation de suivi.

